



SCOUTS[®]
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout
Всемирная Организация Скаутского Движения
Organización Mundial del Movimiento Scout
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

World Scout Bureau Global Support Centre, Kuala Lumpur
Bureau Mondial du Scoutisme, Centre de Soutien Global, Kuala Lumpur

Suite 3, Level 17, Menara Sentral Vista
150 Jalan Sultan Abdul Samad
Brickfields
50470 Kuala Lumpur
MALAYSIA

Téléphone: +60 3-2276-9000
Fax : +60 3-2276-9089
Adresse mail worldbureau@scout.org
Site internet scout.org

Circulaire N° 04/2020

Aux : Commissaires Internationaux

Le 18 Janvier 2020

Informations sur la question de la gouvernance dans la Région Eurasie du Scoutisme

Chers amis,

Je vous écris pour vous informer de la situation actuelle concernant la gouvernance de la Région Eurasie du Scoutisme. Vous le savez peut-être, à la suite de la 7^e Conférence Eurasie du Scoutisme en septembre 2019, trois membres élus du Comité Régional du Scoutisme ont décidé de se démettre de leurs fonctions, invoquant des circonstances inacceptables lors de la réunion du Comité fraîchement élu, organisée pour désigner ses Président et Vice-Président.

En réponse, quatre OSN eurasiennes ont appelé à l'organisation, suivant l'article VIII.3 de la Constitution Eurasie, d'une réunion extraordinaire de la Conférence Eurasie du Scoutisme (EMESC) afin de pourvoir les sièges vacants et avec l'intention de déposer une motion de censure visant les membres restants. Au vu de la nature exceptionnelle de cette motion, le Comité des Constitutions du CMS a été consulté et celui-ci a jugé qu'une telle motion était recevable pour examen lors de la réunion de la Conférence Régionale.

Parallèlement et indépendamment du processus institutionnel décrit ci-dessus, une plainte officielle concernant deux des membres restants du Comité Régional a été introduite selon la Politique en matière de plaintes de l'OMMS, pour violation des articles 1.1, 1.2, 1.3 et 3.2 du code de conduite de l'OMMS. Le Comité d'éthique du CMS a examiné cette plainte selon la Politique en matière de plaintes de l'OMMS et a interrogé les plaignants, les personnes mises en cause et les témoins. Après avoir pris en considération tous les éléments de preuve, le comité a conclu que le comportement des individus concernés lors de la première réunion du Comité Régional récemment élu a eu pour conséquence d'interférer avec les processus démocratiques, relevait de l'intimidation et incluait des éléments clairement discriminatoires vis-à-vis des genres, nationalités et origines (c.-à-d. antécédents ancestraux ou familiaux).

Le Comité d'éthique a ensuite présenté ses constatations et recommandations au Comité Mondial du Scoutisme (CMS), qui a ratifié les sanctions au début du mois de janvier 2020. À la suite de cette décision et après que le processus de plainte a été mené à terme, le CMS a décidé de délivrer aux accusés un avertissement par écrit relatif au comportement à l'origine de la plainte, et d'appeler, selon l'article VIII.3 de la Constitution Eurasie, à l'organisation d'une réunion extraordinaire de la Conférence Eurasie afin d'élire un nouveau Comité Eurasie du Scoutisme après la destitution des membres restants du Comité Eurasie du Scoutisme élus en septembre 2019.

De plus, le CMS a décidé d'envoyer avant la tenue de l'EMESC un message clair et sans ambiguïtés aux responsables des Organisations Membres de la Région Eurasie pour clarifier que les comportements de nature discriminatoire ou intimidants n'étaient pas acceptables dans le Scoutisme, et pour rappeler la responsabilité des membres assumant un rôle de leadership dans la création proactive d'environnements sûrs pour le dialogue et les interactions.

Le CMS tient à souligner qu'il est conscient de la nature extraordinaire de cette situation, mais souhaite néanmoins attirer l'attention sur la gravité de la violation du code de conduite de l'OMMS et du contenu de la Résolution 2017/05 de la Conférence Mondiale du Scoutisme – Politique

Mondiale « À l'Abri de la Maltraitance ». Le CMS continuera à observer le contrôle la gouvernance de la Région jusqu'à ce que la réunion extraordinaire de la Conférence Eurasie du Scoutisme élise un nouveau Comité Régional du Scoutisme.

Le Bureau Mondial du Scoutisme a mis en place les démarches institutionnelles nécessaires à la tenue de la réunion extraordinaire de la Conférence Eurasie du Scoutisme les 18 et 19 janvier 2020, avec pour objectif d'élire un nouveau Comité Régional du Scoutisme, de rétablir la supervision de la gouvernance régionale et d'assurer l'unité du Mouvement.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Srinath Tirumale Vengopal, Director Régional, à l'adresse srinath@scout.org.

Avec mes salutations scoutées,

Ahmad Alhendawi
Secrétaire Général
Organisation Mondiale du Mouvement Scout